

FICHE DE POSTE POUR L'ENSEIGNANT D'AUTOREGULATION EN COLLEGE

Établissement d'affectation et lieu de travail : Collège Evariste Galois à Epinay-sur-Seine.

Principes de fonctionnement du dispositif d'autorégulation

Missions

L'enseignant d'autorégulation contribue, au sein du collège, à la cohérence des actions des différents professionnels :

- Il partage avec les autres professionnels de l'équipe médico-sociale un langage et des outils de réflexion communs.
- Il réalise avec les enseignants de chaque classe les évaluations pédagogiques et avec l'équipe médico-sociale les évaluations comportementales. Ensemble, ils réajustent le projet de l'élève.
- Il participe avec l'équipe (enseignants et professionnels du médico-social) à l'élaboration du PPI (projet pédagogique individualisé ou projet personnalisé d'intervention) qui s'articule avec le projet personnalisé de scolarisation (MOPPS).
- Il regroupe au sein du dispositif d'autorégulation les élèves du DAR. Les modalités de regroupement seront à définir en fonction des objectifs fixés avec l'équipe enseignante et de l'équipe médico-sociale.
- Ces activités peuvent être conduites individuellement avec l'un de ces élèves pour un soutien spécifique ou avec un petit groupe d'élèves comprenant d'autres élèves du DAR et/ou d'autres élèves de l'établissement selon une organisation et des objectifs définis au sein de l'équipe enseignante.
- Il veille et facilite, en permanence, à l'établissement de relations de confiance et de collaboration entre l'équipe médicosociale et les enseignants du collège.
- Comme les autres membres de l'équipe avec qui il partage les éléments d'informations et avis recueillis auprès des parents, il respecte le droit au secret et à l'obligation de la discrétion professionnelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.
- Il participe à la conception, à l'élaboration ou à l'adaptation des supports pédagogiques, rendus nécessaires pour répondre aux besoins des élèves, tant en salle d'autorégulation qu'en classe ordinaire.
- Il est l'interlocuteur privilégié des familles et participe aux RESS des élèves du DAR.

Profil attendu des candidats

- Montrer un intérêt pour les troubles du neuro-développement dont les troubles du spectre autistique et s'engager à acquérir des connaissances dans ce domaine en participant notamment à des actions de formation : formation continue de l'Éducation nationale, formations spécifiques organisées en commun avec les membres de l'équipe médicosociale, autoformation, veille documentaire
- Savoir faire preuve d'adaptation, d'écoute et de réactivité
- Savoir travailler en équipe et coordonner un réseau d'acteurs
- Agir en référence constante au principe de l'éducabilité cognitive
- Faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel partagé
- Avoir une connaissance approfondie de l'ensemble des programmes du collège ainsi que des démarches pédagogiques de manière à construire des séquences d'apprentissage prenant en compte les besoins des élèves
- Avoir des connaissances sur la conception universelle des apprentissages (CUA) et

partager avec les professeurs du collège la notion d'accessibilité pédagogique.
Prendre une part active au sein de l'équipe enseignante à la mise en œuvre des parcours concernant la classe (citoyen EAC...) et en particulier du parcours Avenir

- Avoir le sens de la communication et du contact